



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-326

PUBLIÉ LE 5 JUIN 2026

Sommaire

Préfecture de Police / Secrétariat général de l'administration

75-2026-06-05-00004 - Arrêté n°26-041 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Île-de-France (2 pages)

Page 3

Préfecture de Police

75-2026-06-05-00004

Arrêté n°26-041 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Île-de-France

**Arrêté n°26-041
portant désignation des membres de la commission administrative paritaire
interdépartementale (CAPI)
du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'Intérieur Île-de-France**

Le préfet de police

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2014 instituant les commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté n°26-003 du 16 janvier 2026 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Île-de-France ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête

Article 1^{er} : Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire interdépartementale du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Mme Élise BAS Préfète, secrétaire générale pour l'administration	M. Emmanuel LE ROY Directeur des ressources humaines
Mme Bénédicte MARGENET-BAUDRY Directrice adjointe des ressources humaines	Mme Maryline DOLL Directrice interdépartementale adjointe de la police nationale du Val d'Oise
M. Olivier GIROD Sous-directeur des personnels à la direction des ressources humaines	Mme Isabelle KNOWLES Cheffe du service de gestion des personnels de la police nationale à la direction des ressources humaines
M. Damien VALLOT Sous-directeur du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne	Mme Joëlle LE JOUAN Cheffe du service de gestion opérationnelle de la sous-direction du soutien opérationnel à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne

Mme Caroline MARICHAL Sous-directrice de la gestion opérationnelle à la direction de l'ordre public et de la circulation	Mme Cécile POTEÉ Cheffe du service de gestion opérationnelle des ressources humaines à la direction de l'ordre public et de la circulation
Mme Catherine PEREZ Sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police	Mme Charlotte PRIESTMAN Adjointe à la sous-directrice chargée du soutien à l'investigation à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police
M. Samuel HOSOTTE Sous-directeur à la direction du renseignement de la préfecture de police	M. Marc KECHICHIAN Directeur interdépartemental adjoint de la police nationale de la Seine-et-Marne
Mme Natacha VUILLEMOT Directrice interdépartementale adjointe de la police nationale de l'Essonne	M. Philippe COMBAZ Directeur interdépartemental adjoint de la police nationale des Yvelines

Article 2 : Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire interdépartementale du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Au titre d'Alliance PN – UNSA police	
M. Grégory GOUPIL	M. Fabien MODICOM
Mme Noura BERRAHMOUNI	M. Yannick LEBIHAN
M. Fabien BOGAIS	M. Sébastien CHAUMERLIAC
M. Mehdi BRAHIMI	M. Frédéric LECOENT
M. Adrien LEGRAND	M. Thierry TRAN THANH THIEN
Au titre d'Unité SGP Police – FO	
M. Angelo BRUNO	Mme Audrey CASABIANCA
M. Sébastien CHALON	M. Vincent BEAUPERE
M. Jean-Yann WILLIAM	M. William WAGNER

Article 3 : L'arrêté n°26-003 du 16 janvier 2026 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale (CAPI) du corps d'encadrement et d'application du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Île-de-France est abrogé.

Article 4 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

À Paris, le 05 juin 2026

La cheffe du service de gestion des
personnels de la police nationale
signé
Isabelle KNOWLES